

20 AVR. 2023

## DEMANDE D'AUTORISATION

### D'OUVERTURE TEMPORAIRE D'UN DEBIT DE BOISSONS

Madame le Maire,

Je soussigné (e), l'UCSP BASKET Chez Mme LABROT Christine 23 rue Arthur Rimbaud 26800 PORTES LES VALENCE 06.50.66.18.25

ai l'honneur de solliciter conformément aux articles L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons

de.....3ème.....catégorie à <sup>(2)</sup>...la halle des sports.....

à l'occasion de<sup>(3)</sup> ...Tournoi

du...Samedi 24 juin 2023 à 8 heures.....

au...Dimanche 25 juin 2023...à.....18.....heures.....

Veuillez agréer, Madame le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le 12 avril 2022

Signature

LABROT CHRISTINE

## ARRETE DU MAIRE

N° de l'arrêté : 182

Je soussignée..... G. GIRARD .....maire de Portes-lès-Valence.

Vu la demande ci-dessus ;

Vu les articles L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la santé publique ;

Arrête :

Mme LABROT représentant le club de Basket de UCSP

est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de boissons de .....3°.....catégorie

à la Halle des sports

à l'occasion de Tournoi

du.....24/06/23.....à.....08 heures 00.....

au.....25/06/23.....à.....18 heures 00.....

à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Fait à Portes-lès-Valence, le 14 Avril 2023

Le Maire,



(1) Nom, prénom, profession, adresse

(2) Indiquer l'emplacement

(3) Indiquer le motif